



Communiqué

Le **Ministère de l'Économie, des Finances, de la Dette et des Participations, chargé de la Lutte contre la Vie Chère**, à travers la **Direction Générale du Contrôle Budgétaire et Financier (DGCBF)** et **en application de l'article 3 du décret n°376 portant création et organisation de la DGCBF**, lance une **enquête nationale de satisfaction** auprès des usagers de l'Agence Nationale de l'Urbanisme, des Travaux Topographiques et du Cadastre (ANUTTC).

- 1. Objectif** : recueillir vos avis sur la **qualité des services rendus** et sur la **gouvernance de l'ANUTTC**, afin de renforcer la transparence, l'efficacité et la redevabilité de l'action publique.
- 2. Cadre juridique et normatif** : Cette enquête s'inscrit dans le respect des dispositions de :
 - la Loi organique **n°020/2014** relative aux lois de finances et à l'exécution du budget, qui consacre la sincérité et la transparence budgétaire ;
 - la **loi n°021/2014** sur la transparence et la bonne gouvernance des finances publiques, qui impose la publicité des opérations financières et la participation citoyenne au suivi de l'action publique ;
 - la **loi n°041/2020** relative à la prévention et à la répression de la corruption et de l'enrichissement illicite.
- 3. Confidentialité et protection des données** : L'identité des participants **ne sera en aucun cas divulguée**. Les données collectées sont protégées et utilisées uniquement à des fins d'évaluation institutionnelle, conformément aux normes en vigueur.
- 4. Comment participer ?**
 - Scannez le **QR Code officiel** mis à votre disposition.
 - Renseignez une **adresse e-mail valide** (pour garantir l'authenticité des réponses).

Votre voix est essentielle pour améliorer la gouvernance foncière et cadastrale au Gabon.

Participez dès aujourd'hui et contribuez au changement !

